



**Ordo Franciscanus Saecularis**

**Consilium Internationale**

**COMMISSION FAMILLE**

**Jennifer Harrington OFS**

**Traduction : Chantal Healy OFS**

## **LES JEUNES MARIÉS ET LEUR ENTREE DANS LA FRATERNITE**

Nous continuons à proposer ce que le Chapitre général de 2014 considérait comme prioritaire, nous invitant à « inclure la signification de la sexualité et du sacrement du mariage dans tous les programmes de formation de l'OFS et de la YouFra ». Cet article contient des articles de : Lumen Gentium - (LG), Familiaris Consortio - (FC), Evangelium Vitae - (EV) Guardium et Spes - (GS), Lettre aux familles (LF) et Catéchisme catholique de l'Église catholique - (CCC), sur le mariage et la famille et se référer à notre règle et nos constitutions générales.

Dans notre discussion en fraternité, expliquons comment, en tant que famille, mariés depuis de nombreuses années, veufs ou célibataires, et encourageons nos jeunes couples mariés à vivre notre « **appel à la sainteté** » en suivant la voie spirituelle en communion avec l'Église, ainsi qu'au sein de notre fraternité, faisant l'expérience du rôle important que joue le sacrement du mariage dans le plan de Dieu pour l'humanité.

### **Le mariage dans le plan de Dieu**

La Sainte Écriture commence par la création de l'homme et de la femme à l'image et à la ressemblance de Dieu et se termine par une vision du « *festin de noces de l'Agneau* » ..... (CCC 1602.)

Puis Dieu dit: « *Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance. Qu'ils dominent sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et le bétail, ainsi que sur tous les animaux sauvages et toutes les créatures qui rampent sur le sol.* » Dieu créa l'homme à son image, à l'image divine l'a créé, homme et femme Il les a créés. Dieu les bénit en disant: « *Soyez fertiles et multipliez-vous ; remplissez la terre et soumettez-la* » (Gen 1: 26-28).

« La communauté intime de vie et d'amour qui constitue l'état matrimonial a été établie par le Créateur et dotée par lui de ses propres lois. Dieu lui-même est l'auteur du mariage »..... « Le bien-être de l'individu et de la société humaine et chrétienne est étroitement lié à la bonne santé de la vie conjugale et familiale. » (CCC 1603).

Dieu qui a créé l'homme par Amour l'appelle également à aimer - vocation fondamentale et innée de tout être humain. ... leur amour mutuel devient une image de l'amour absolu et sans faille avec lequel Dieu aime l'homme (CCC 1604).

Toute la vie chrétienne porte l'empreinte de l'amour conjugal du Christ et de l'Église. Déjà le baptême, l'entrée dans le peuple de Dieu, est un mystère nuptial, c'est en quelque sorte le bain nuptial (Ep 5: 26-27) qui précède le festin des noces, l'Eucharistie. Le mariage chrétien devient à son tour un signe efficace, le sacrement de l'alliance du Christ et de l'Église. Puisqu'il signifie et communique la grâce, le mariage entre baptisés est un véritable sacrement de la Nouvelle Alliance (CCC 1617).

### **L'église domestique**

Christ a choisi de naître et de grandir au sein de la sainte famille de Joseph et de Marie. L'Église n'est rien d'autre que « la famille de Dieu ». Dès le début, le noyau de l'Église était souvent constitué de ceux qui étaient devenus croyants « avec toute leur famille ». Quand ils se sont convertis, ils ont souhaité que « toute leur famille » soit également sauvée. Ces familles devenues croyantes étaient des îlots de la vie chrétienne dans un monde incroyant (CCC 1655).

À notre époque, dans un monde souvent étranger et même hostile à la foi, les familles croyantes ont une importance primordiale en tant que centres de vie, de foi radieuse. Pour cette raison, le Concile Vatican II, ..., appelle la famille **Ecclesia domestica**. C'est dans le sein de la famille que les parents sont « par la parole et par l'exemple... les premiers annonciateurs de la Foi à l'égard de leurs enfants. Ils devraient les encourager dans la vocation propre à chaque enfant, en favorisant avec un soin particulier toute vocation religieuse (CCC 1656) ».

C'est ici que le père de famille, la mère, les enfants et tous les membres de la famille exercent le sacerdoce du baptisé de manière privilégiée « par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, témoin d'une vie sainte, l'abnégation et la charité active ». Ainsi, le foyer est la première école de la vie chrétienne et « une école d'enrichissement humain ». Ici, on apprend l'endurance et la joie du travail, l'amour fraternel, le pardon généreux - voire répété - et surtout le culte divin dans la prière et l'offrande de la vie (CCC 1657).

..... Il est clair que précisément *dans et à travers la prière, l'homme découvre de manière très simple et pourtant profonde sa subjectivité unique* : dans la prière, le « moi » humain perçoit plus facilement la signification profonde d'être une personne. *Cela est également vrai de la famille*, qui est non seulement la « cellule » de base de la société, mais possède également une subjectivité particulière. Celle-ci trouve sa première et fondamentale confirmation et se renforce, précisément lorsque les membres de la famille se rencontrent dans l'invocation commune : « **Notre Père** ». La prière augmente la force et l'unité spirituelle de la famille, aidant la famille à partager la « puissance » de Dieu... (LF 4).

### **La famille dans le plan de Dieu**

Le mariage et l'amour conjugal sont par nature ordonnés pour engendrer et éduquer les enfants. **Ces derniers** sont vraiment le cadeau suprême du mariage et contribuent de manière substantielle au bien-être de leurs parents. C'était Dieu lui-même **QUI** a dit : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul* » (Genèse 2: 18) et « *Qui a créé l'être humain dès le début, homme et femme* » (Matt. 19: 4), souhaitant partager avec lui une certaine participation spéciale à son propre travail créatif, homme et femme bénis, en disant : « *Augmente et multiplie* » (Genèse 1: 28). Par conséquent, ne déniait pas l'importance des autres objectifs du mariage, de la véritable pratique, de l'amour conjugal et de tout le sens de la vie de famille qui en découle, ceci a pour objectif que le couple soit prêt de tout cœur à embrasser l'Amour du Créateur et du Sauveur. Ce qui, à travers eux, élargira et enrichira sa propre famille jour après jour (GS 50).

Lorsqu'ils deviennent parents, les époux reçoivent de Dieu le don d'une nouvelle responsabilité. Leur amour parental est appelé à devenir pour les enfants le signe visible de l'Amour même de Dieu, « *de qui chaque famille du ciel et de la terre est appelée* » (FC 14).

L'Amour que célèbre l'apôtre Paul dans la première lettre aux Corinthiens - l'Amour « *patient* », « *bon* », et « *endurant tout* », (1 Co 13 : 4, 7) est certainement un amour exigeant. Mais c'est précisément la source de sa beauté : par le fait même qu'il est exigeant, il constitue le véritable bien de l'homme et lui permet de rayonner vers les autres. Le bien, dit saint Thomas, est par nature « diffusif ». L'Amour est vrai ; cela crée ce bien et le donne aux autres. Seul, celui qui peut être exigeant avec lui-même au nom de l'Amour peut aussi demander l'Amour des autres. L'Amour est exigeant. Il fait des demandes dans toutes les situations humaines ; c'est encore plus exigeant pour ceux qui sont ouverts à l'Évangile. N'est-ce pas ce que le Christ proclame dans "son" commandement ? De nos jours, il faut redécouvrir cet Amour exigeant, car c'est le fondement véritablement solide de la famille, un fondement capable de « supporter toutes choses ». Selon l'apôtre, l'Amour ne peut pas "tout endurer" s'il cède aux "jalousies" ou s'il est "vantard ... arrogant ou grossier" (cf. 1 Co 13: 5-6). Saint Paul enseigne que le véritable Amour est différent : "L'Amour croit en tout, espère tout, supporte tout" (1 Co 13: 7). C'est l'Amour même qui "supporte toutes choses". Le travail intérieur, c'est le pouvoir et la force de Dieu lui-même qui "est Amour" (1 Jn 4: 8, 16). À l'œuvre, la puissance et la force du Christ, le Rédempteur de l'homme et le Sauveur du monde, y sont également associées.

Dans ce contexte, nous pouvons comprendre à quel point *la prière* est importante pour les familles et pour celles, en particulier, qui sont menacées de division. Nous devons prier pour que les couples mariés

*honorent leur vocation*, même lorsque la route devient difficile ou que les chemins deviennent étroits, tortueux et apparemment insurmontables. Nous devons prier pour que, dans ces moments-là, ils soient fidèles à leur alliance avec Dieu.

« La famille est le chemin de l'Église ». Dans cette lettre, nous souhaitons, à la fois, professer et proclamer cette voie qui mène au royaume des cieux (cf. *Mt 7: 14*) par la vie conjugale et familiale. Il est important que la « communion de chaque personne » de la famille devienne une préparation à la « communion des saints ». C'est pourquoi l'Église croit et proclame, tout à la fois, l'amour qui « supporte toutes choses » (*1 Co 13:7*); avec saint Paul, elle y voit « la plus grande » vertu entre toute (cf. *1 Co 13: 13*). L'Apôtre ne met aucune limite à quiconque. Tout le monde est appelé à aimer, y compris les conjoints et les familles. Dans l'Église, tout le monde est également appelé à la perfection de la sainteté (cf. *Mt 5: 48*) (14 LF).

### **Co-opérateurs dans l'Amour de Dieu, le Créateur**

Tout en créant l'homme et la femme à son image et à sa ressemblance, Dieu couronne et perfectionne l'œuvre de Ses Mains ; Il les appelle à partager d'une manière spéciale Son Amour et Son Pouvoir de Créateur et de père, par le biais de leur coopération libre et responsable pour la transmission du don de la vie humaine : Dieu les bénit et Dieu leur dit : « *Soyez féconds et multipliez-vous, et remplissez la terre et soumettez-la* ».

Ainsi, la tâche fondamentale de la famille est de servir la vie, d'actualiser dans l'histoire la bénédiction originelle du Créateur, à savoir la transmission par la procréation de l'image divine de personne à personne. (FC 28)

C'est pour eux-mêmes que les couples mariés veulent des enfants ; chez les enfants, ils voient le couronnement de leur propre amour les uns pour les autres. Ils veulent des enfants pour la famille, un *cadeau inestimable*. C'est tout à fait compréhensible. Néanmoins, dans l'amour conjugal ainsi que dans l'amour paternel et maternel, nous devrions trouver la même vérité sur l'homme que le Conseil a exprimée de manière claire et concise dans sa déclaration selon laquelle Dieu « a voulu l'homme pour lui-même ». Il est donc nécessaire que la volonté des parents soit en harmonie avec la volonté de Dieu. Ces derniers doivent vouloir que la nouvelle créature humaine corresponde à celle que le Créateur le désire : « pour lui-même ». Notre volonté humaine est toujours et inévitablement soumise à la loi du temps et du changement. La volonté divine, en revanche, est éternelle. Comme nous le lisons dans le livre du prophète Jérémie : « *Avant de te former dans le ventre de ta mère, je te connaissais et avant ta naissance, je t'avais consacré...* » (*Jr 1: 5*). La généalogie d'une personne est donc unie à l'éternité de Dieu et ensuite, seulement, à la paternité humaine et à la maternité qui se réalisent dans le temps. Au moment même de la conception, l'être humain est déjà destiné à l'éternité en Dieu. (LF 9)

Le Concile Vatican II, particulièrement conscient du problème de l'être humain et de sa vocation, affirme que l'union conjugale, le « *una caro* » biblique, ne peut être comprise et pleinement expliquée que par le recours aux valeurs de la « *personne* » et du « *don* ». Chaque homme et chaque femme se réalise pleinement grâce au don sincère de soi. Pour les conjoints, le moment de l'union conjugale en constitue une expression très particulière. C'est alors qu'un homme et une femme, dans la « *vérité* » de leur masculinité et de leur féminité, deviennent un cadeau mutuel. Toute vie conjugale est un cadeau ; mais cela devient plus évident lorsque les époux, en se donnant l'un à l'autre dans l'amour, provoquent cette rencontre qui les rend « *une seule chair* » (*Gn 2, 24*). (12 LF)

### **La Famille, cellule première et vitale de la Société**

« Puisque le Créateur de toutes choses a établi le partenariat conjugal comme étant le début et la base de la société humaine », la famille est donc « la cellule première et vitale de la société ».

La famille a des liens vitaux et organiques avec la société, puisqu'elle en est le fondement et la nourrit continuellement par son rôle de service à la vie : c'est de la famille que naissent les citoyens et c'est au sein de la famille qu'ils trouvent en premier les vertus sociales qui sont le principe qui anime l'existence et le développement de la société elle-même. Ainsi, loin d'être fermée sur elle-même, la famille est, par nature et vocation, ouverte à d'autres familles ainsi qu'à la société assumant ainsi son rôle social. (FC 42)

La paternité et la maternité présument la coexistence et l'interaction de sujets autonomes. Cela est tout à fait évident dans le cas de la mère lorsqu'elle conçoit un nouvel être humain. Les premiers mois, l'enfant dans le ventre de la mère, créent un lien particulier qui possède déjà une signification éducative propre. *La mère, même avant d'accoucher, ne donne pas seulement une forme au corps de l'enfant, mais aussi, d'une manière indirecte, toute la personnalité de celui-ci.* Même si nous parlons d'un processus dans lequel la mère affecte principalement l'enfant, nous ne devrions pas négliger l'influence unique que l'enfant a sur sa mère. Dans cette influence mutuelle qui sera révélée au monde extérieur après la naissance de l'enfant, le père n'a pas de rôle direct à jouer. Mais il devrait s'engager de manière responsable à être attentionné et à aider tout au long de la grossesse et, si possible, au moment de la naissance. (LF 16)

Pour la civilisation de « l'amour », il est essentiel que *le mari reconnaisse que la maternité de sa femme est un cadeau* : cela est extrêmement important pour tout le processus d'éducation des enfants. Cela dépendra beaucoup de sa volonté de prendre sa part dans cette première étape du don de l'humanité et de s'engager volontairement en tant que mari et père dans la maternité de sa femme. (LF 16)

*Les parents sont les premiers et les plus importants éducateurs* de leurs propres enfants. Ils possèdent également *une compétence fondamentale* dans ce domaine : *ils sont éducateurs parce qu'ils sont parents.* Ils partagent leur mission éducative avec d'autres individus ou institutions, tels que l'Église et l'État. (LF 16)

Cela représente un défi pour la vie politique de chaque État et un domaine d'étude approfondi dans la doctrine sociale de l'Église. Il est donc urgent de trouver des solutions courageuses capables de dépasser les frontières de son propre pays et de tenir compte des nombreuses familles pour lesquelles le manque d'emploi signifie vivre tragiquement dans une situation de pauvreté.

Tout en parlant d'emploi par rapport à la famille, il convient de souligner l'importance et l'énormité du travail *que les femmes accomplissent au sein de l'unité familiale : ce travail doit être reconnu et profondément apprécié.* Le « *labeur* » d'une femme qui, après avoir mis au monde un enfant, le nourrit et se consacre à son éducation, en particulier au début de sa vie, est si grand qu'il est comparable à tout travail professionnel. Cela devrait être clairement énoncé et confirmé, pas moins que tout autre droit du travail. (17 LF)

### ***La vie de famille doit être une expérience de communion et de partage***

À la lumière de la Foi et de l'Espoir, la famille chrétienne partage également, en communion avec l'Église, l'expérience du pèlerinage terrestre en vue de la pleine révélation et manifestation du Royaume de Dieu. (FC 65)

Cela est vrai en particulier pour les jeunes familles qui, faisant face à des valeurs et des responsabilités nouvelles, sont plus vulnérables, en particulier dans les premières années de mariage, telles que celles créées par l'adaptation à la vie commune ou par la naissance des enfants. Les jeunes mariés devraient apprendre à accepter volontiers, et à bien utiliser, l'aide discrète et généreuse offerte avec tact par d'autres couples ayant déjà une meilleure expérience de la vie conjugale et familiale.

Ainsi, au sein de la communauté ecclésiale, (la grande famille composée de familles chrétiennes), il y aura un échange mutuel d'aide entre toutes les familles, chacune mettant au service des autres sa propre expérience de la vie, ainsi que **le don de foi et de grâce.**

Animée par un véritable esprit apostolique, cette assistance de famille à famille constituera l'un des moyens les plus simples, les plus efficaces et les plus accessibles pour transmettre de l'une à l'autre les valeurs chrétiennes qui sont à la fois le point de départ et le but de tous les soins pastoraux. Par conséquent, les jeunes familles ne se contenteront pas de recevoir mais, à leur tour, ayant été aidées de cette manière, deviendront une source d'enrichissement pour d'autres familles plus anciennes, par leur témoignage de vie et par leur contribution pratique. (FC 69)

### **La dignité et l'intégrité de l'être humain**

L'Évangile de la vie est au cœur du message de Jésus. Reçu avec Amour, jour après jour par l'Église, cet Évangile doit être prêché avec une fidélité constante, comme « *bonne nouvelle* » à tous, quel que soit son âge ou sa culture. ... Quand Il présente le but de sa mission rédemptrice, Jésus dit : « *Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils la possèdent en abondance* » (Jn 10: 10). ... En vérité, Il fait référence à cette

vie « *nouvelle* » et « *éternelle* » qui consiste à être en communion avec le Père, à laquelle chaque personne est librement appelée... (EV 1)

La valeur incomparable de l'être humain... appelé à une vie bien remplie qui dépasse de loin les dimensions de son existence terrestre, du fait que cela consiste à partager la vie même de Dieu. (EV 2)

Notre Seigneur Jésus, Maître divin et exemple de toute perfection, a prêché la Sainteté de la vie à chacun de Ses disciples, quelles que soient leurs conditions. Il se présente lui-même en tant qu'auteur et consommateur de cette Sainteté de la vie : « *Sois donc parfait, de même que ton Père céleste est parfait* » (Mt 5: 48)... Les disciples du Christ sont appelés par Dieu, non pas à cause de leurs œuvres, mais selon Son propre dessein par Sa grâce. Ils sont justifiés dans le Seigneur Jésus du fait que, dans le baptême de la Foi, ils deviennent vraiment les fils de Dieu et partagent Sa nature divine. De cette façon, ils sont vraiment rendus saints. De plus, par le don de Dieu, ils doivent conserver et assumer dans leur vie cette sainteté qu'ils ont reçue. (LG 40)

La dignité de l' être humain est enracinée dans sa création à l'image de Dieu. (CCC 1700)

La chasteté signifie l'intégration réussie de la sexualité de la personne et par conséquent l'unité intérieure de son être corporel et spirituel. La sexualité, qui exprime l'appartenance de l'homme au monde corporel et biologique, devient personnelle et véritablement humaine lorsqu'elle s'intègre dans la relation d'une personne à une autre, dans le don mutuel complet et permanent d'un homme et d'une femme. (CCC 2337)

La chasteté comprend un apprentissage de la maîtrise de soi, qui est une formation à la liberté humaine. L'alternative est claire : soit l'homme régite ses passions et trouve la paix, soit il se laisse dominer par elles et devient malheureux. (Sir 1:22) « La dignité d'un homme exige donc de lui qu'il agisse par choix libre et conscient, attiré de manière personnelle de l'intérieur, et non par impulsions aveugles ou par simple contrainte extérieure. L'homme atteint cette dignité lorsque, se débarrassant de tout esclavage face aux passions, il poursuit son objectif en choisissant librement ce qui est bon et, par sa diligence et son habileté, s'assure effectivement les moyens appropriés à cette fin. »(GS 17) (CCC 2339)

Le savoir-être de l'amour, tel que le don de soi, est également le principe indispensable des parents appelés à donner à leurs enfants une éducation sexuelle claire et finesse. Face à une culture qui réduit largement la sexualité humaine comme généralité, puisqu'elle l'interprète et la vit de manière réductrice et pauvre en la liant uniquement au corps et au plaisir égoïste. Le service éducatif des parents doit viser fermement vers une formation, dans le domaine du sexe, qui est vraiment et totalement personnelle : car la sexualité est un enrichissement de la personne entière - corps, émotions et âme - et elle manifeste son sens le plus profond dans la conduite de la personne au don du soi dans l'Amour.

L'éducation sexuelle, qui est un droit et un devoir fondamentaux des parents, doit toujours être dispensée sous leur surveillance attentive, que ce soit à domicile ou dans des centres éducatifs choisis et contrôlés par eux. À cet égard, l'Église réaffirme la loi de subsidiarité, que l'école est tenue de respecter lorsqu'elle coopère dans le domaine de l'éducation sexuelle, en participant dans le même esprit que celui qui anime les parents.

Dans ce contexte, l'éducation à la chasteté est absolument essentielle, car c'est une vertu qui développe la maturité authentique et la rend capable de respecter et de promouvoir le « sens nuptial » du corps. En effet, les parents chrétiens, discernant les signes de l'appel de Dieu, accorderont une attention particulière à l'éducation à la virginité ou au célibat en tant que forme suprême de ce don de soi qui constitue le sens même de la sexualité humaine.

Compte tenu des liens étroits entre la dimension sexuelle de la personne et ses valeurs éthiques, l'éducation doit amener les enfants à connaître et à respecter les normes morales, gage indispensable et extrêmement précieux d'une croissance personnelle responsable dans la sexualité humaine.

Pour cette raison, l'Église est fermement opposée à une forme souvent répandue de communication d'informations sexuelles dissociée des principes moraux. Ce ne serait qu'une introduction à l'expérience du plaisir et un stimulant menant à la perte de sérénité - alors même qu'étant encore dans les années d'innocence - en ouvrant la voie au vice. (FC 37)

Inspirée et soutenue par le nouveau commandement de l'Amour, la famille chrétienne accueille, respecte et sert chaque être humain, tout en considérant sa dignité en tant que personne et en tant qu'enfant de Dieu.

Cela devrait être particulièrement le cas entre mari et femme et au sein de la famille, à travers un effort quotidien pour promouvoir une communauté véritablement personnelle, initiée et favorisée par une communion intérieure d'amour. Ce mode de vie devrait ensuite se répandre au cercle plus large de la communauté ecclésiale dont la famille chrétienne fait partie. Grâce à cet Amour au sein de la famille, l'Église peut et doit revêtir une dimension de famille, en développant des relations plus humaines et plus fraternelles. L'Amour aussi va au-delà de nos frères et sœurs de la même Foi puisque « tout le monde est mon frère ou ma sœur ». Chez chaque individu, en particulier chez les pauvres, les faibles et ceux qui souffrent ou qui sont traités injustement, l'Amour sait comment découvrir le visage du Christ et découvrir un être humain qui sera aimé et servi. (FC 64)

À Cana, en Galilée, Jésus est en quelque sorte le *héraut de la vérité divine sur le mariage*, cette vérité sur laquelle toute famille humaine peut compter, et qui rassure malgré les épreuves de la vie. Jésus proclame cette vérité par sa présence au mariage à Cana et en opérant son premier « prodige » : l'eau est transformée en vin. (LF 18)

Le mariage reste cependant *la vocation humaine normale*, qui est embrassée par la grande majorité du peuple de Dieu. C'est dans la famille que les pierres vivantes sont formées pour cette maison spirituelle dont parle l'apôtre Pierre (cf. *1 Pierre 2: 5*). Le corps du mari et celui de la femme sont la demeure du Saint-Esprit (cf. *1 Co 6:19*). Parce que la transmission de la vie divine suppose la transmission de la vie humaine, le mariage n'entraîne pas seulement la naissance d'enfants « au niveau humain », mais aussi, grâce au 'pouvoir' du baptême, la naissance d'enfants adoptés de Dieu, qui reçoivent cette nouvelle vie du Christ par son Esprit. (LF 18)

***Que la Sainte Famille, icône et modèle de chaque famille humaine, aide chaque individu à marcher dans l'esprit de Nazareth. Qu'elle aide chaque cellule familiale à mieux comprendre sa mission particulière dans la société et dans l'Église en écoutant la Parole de Dieu, par la prière et par un partage fraternel de la vie. Que Marie, Mère du « plus bel Amour », et Joseph, Gardien du Rédempteur, nous accompagnent tous de leur constante protection.***

### **Questions : réflexion et discussion:**

1. Comment pouvons-nous promouvoir la dignité du mariage et de la famille ? Dans quelle mesure votre fraternité défend-elle les valeurs du mariage et de la vie de famille dans la société ? Des programmes de préparation au mariage sont-ils disponibles pour les jeunes membres et pour ceux qui sont célibataires ? Célébrez-vous les anniversaires de mariage ?
2. Est-ce vrai que l'arrivée d'un nouvel enfant est un cadeau pour les parents mais aussi un cadeau pour la société ? Un lien se crée entre la mère et son enfant au cours des premiers mois de grossesse. Qu'est-ce qui peut influencer les conséquences sur la personnalité de l'enfant ?
3. En quoi consiste l'éducation des enfants et comment abordez-vous le sujet de la sexualité dans vos familles ?
4. Qu'attend-on de la famille, en tant qu'institution, dans la société ?
5. Les jeunes familles de votre fraternité bénéficient-elles du soutien et de l'assistance des frères et sœurs, si nécessaire ? Les réunions de fraternité sont-elles adaptées aux jeunes couples ?
6. Après avoir réfléchi sur cet article, quels sont les défis post-modernes auxquels nous sommes confrontés de nos jours et qui ont un effet néfaste sur nos jeunes enfants et nos jeunes familles ?

Avril 2019